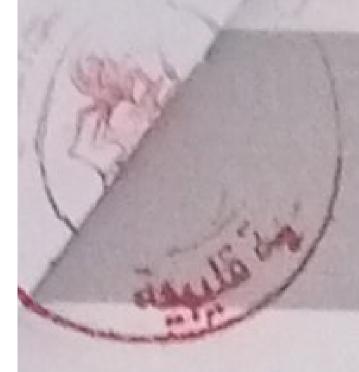


Avenant N°1

Contrat de Travail

Mme Rania MTAALLAH







# Entre les soussignés :

LA Société « IT.DEV.TEAM » Société à Responsabilité Limitée, Au capital social de 10 000,000 Dinars tunisiens, Dont le siège social est situé à Route de Mahdia, Km 0,5 Immeuble Pavillon d'Or, 3000 - SFAX VILLE, Ayant pour Identifiant Unique : 1826380Z. Représentée à l'effet des présentes par Monsieur Mohamed ELLOUZE, En sa qualité de Gérant de la société.

Ci-après dénommée « L'employeur » d'une part,

## Mme Rania MTAALLAH

Demeurant à Rue Taher Hadded, 8090, KELIBIA De Nationalité Tunisienne, Née le 28 Avril 1986, à KELIBIA, Titulaire de la C.I.N N° 06458866 émise le 26 Septembre 2022.

Ci-après dénommée « L'employée» d'autre part,







### Préambule

Considérant le contrat de travail conclu entre la Société IT.DEV.TEAM, ci-après dénommée l'Employeur, et Mme Rania MTAALLAH, ci-après dénommée la Salariée, signé en date du 22/08/2023, concernant le poste de Développeuse PHP/SYNFONY, qui a pris effet à la date du 05/09/2023;

Considérant que ledit contrat de travail initial prévoit une période d'essai d'une durée de Neuf mois renouvelables, conformément aux dispositions légales en vigueur ;

Considérant que l'Employeur et la Salariée conviennent de prolonger la période d'essai pour une durée supplémentaire de Neuf mois, conformément aux termes et conditions énoncés dans le présent avenant.

En conséquence, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

### Article 1 : Période d'Essai

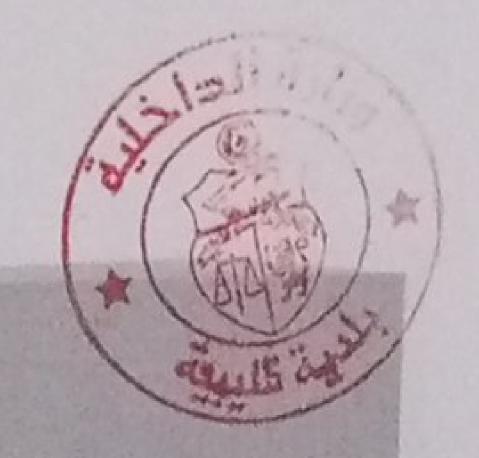
L'objet du présent Avenant, applicable à compter du 05/06/2024, est de procéder à la prolongation de la période d'essai de Neuf mois supplémentaires, et ce, conformément au Contrat de Travail Initial signé le 22/08/2023 entre l'Employeur et la Salariée.

#### Article 2: Rémunération

En vertu du présent Avenant, le salaire de Mme Rania MTAALLAH a été augmenté à compter du 01/01/2024.

Le nouveau salaire mensuel net est porté à 3354 DT.

Le contrat de travail initial reste inchangé dans ses autres clauses.







Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

Manual Control of the Control of the

2024 J. St. J. D. C. B. J. J. St. J.

A Tunis, le 03/05/2024

La Salariée "Mme Rania MTAALLAH"

Signature

L'Employeur "IT.DEV.TEAM"

Cachet & Signature

\* In the Appropriate - Store point Annual of Line ...